

CONFERENCE DES AMBASSADEURS 1987CONCLUSIONSDU PRESIDENT DE LA CONFEDERATION

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Messieurs les Chargés d'Affaires,
Mesdames, Messieurs,

Dans mon introduction aux propos liminaires, je vous avais annoncé que cette année 1987 marquait un anniversaire important : le centième de la Conférence des Chefs de mission diplomatique. Aujourd'hui, en cette fin de conférence, je suis certain que mon illustre prédécesseur, Numa Droz, aurait pu se déclarer satisfait de nos travaux car tous, tant que nous sommes, n'avons pas chômé au cours de ces derniers jours. J'en veux pour preuve les conclusions que je vais maintenant vous présenter.

Suite à mon exposé liminaire, nombre d'entre vous ont bien voulu nous faire part de leurs remarques personnelles. Celles-ci étaient fondées, notamment, sur vos expériences et sur les réalités telles que vous les vivez dans vos pays de résidence respectifs. Nous vous en sommes reconnaissants.

Permettez-moi de mettre en évidence certains des points qui furent formulés et qui me semblent compléter utilement mes propres remarques. Comme chaque année, je le ferai dans l'ordre chronologique dans lequel vous avez abordé les diverses questions, sans chercher à grouper celles qui sont apparentées et lier les sujets les uns aux autres.

*

*

*

L'argument central de la discussion qui a suivi l'exposé liminaire fut, à l'évidence, les relations Est/Ouest et les situations internes propres à chacun des protagonistes.

- 2 -

Les rapports entre les EUA et l'URSS, que d'aucuns comparent à un mariage dans une société qui ne connaît pas le divorce, ne sont certes pas libres de tension mais sont caractérisés par la reconnaissance, de part et d'autre, de la nécessité et de l'utilité d'un dialogue constructif comme cela a été mis en évidence dernièrement dans le cadre des Nations Unies.

Dans son appréciation de l'URSS, et plusieurs l'ont souligné, l'Occident doit éviter de se laisser guider par une sorte de "wishful thinking". Certes, il s'agit de garder l'esprit ouvert, libre d'idées préconçues, mais une certaine dose de réalisme et de vigilance reste de mise. En effet, l'URSS, quand bien même on y constate depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev, la fin de certains mythes et le retour ou plutôt la reconquête du bon sens, reste un pays aux structures quasi immuables, handicapé par une bureaucratie omniprésente, et par une idéologie incompatible avec celle des pays démocratiques à l'Ouest.

Quant aux alliés de l'URSS en Europe de l'Est, on constate qu'ils ne forment plus un groupe monolithique. Si certains de leurs dirigeants, tel le Général Jaruselski, semblent avoir pu établir une réelle harmonie dans leurs relations avec l'homme fort de Moscou, d'autres ont fait preuve de nettement plus de réserves à l'égard des initiatives prises par M. Gorbatchev. On distingue ainsi chez eux, outre une certaine volonté d'autonomie, également un désir de s'affirmer. En ce qui concerne les relations entre les pays de l'Est eux-mêmes, elles ne sont pas libres de frictions. Et ce, tout particulièrement, en raison d'une recrudescence des nationalismes. Sur le plan économique, le cas de la Hongrie me semble particulièrement intéressant puisque ce pays connaît des difficultés économiques considérables malgré les mesures de réformes qui y ont été introduites depuis plusieurs années. Cela donne sans doute matière à réflexion aux dirigeants du Kremlin.

De l'autre côté de l'Atlantique, aux EUA, vous avez souligné que le Président Reagan, bien qu'affaibli par l'affaire de l'Iranganate qui, soit dit en passant, ne peut véritablement être comparée au Watergate, n'est pas réellement un "lame duck". A l'instar de ses prédécesseurs

qui, comme lui, ont accompli un deuxième mandat, M. Reagan voit, à 16 mois de la fin de sa présidence, son aura se dissiper. L'image de son administration s'est également sensiblement ternie quand bien même celle-ci poursuit ses efforts dans des domaines aussi importants de politique étrangère que la maîtrise des armements, les relations Est/Ouest et les développements en Amérique centrale et au Moyen-Orient. Il n'en reste pas moins que la confiance des Européens en leur allié américain a été ébranlée. Leur scepticisme à l'égard des actions des EUA va croissant. Ils acceptent de moins en moins d'être entraînés dans le sillage des EUA sans qu'ils puissent faire part de leur propre point de vue. En guise d'exemple de ceci, il suffit d'évoquer le conflit du Golfe et la militarisation de l'espace extra-atmosphérique.

Je tiens également à me tourner brièvement vers l'Afrique du Sud qui a aussi retenu notre attention mardi matin. Si l'on y constate une certaine reprise de l'activité économique due peut-être aux sanctions qui ont été imposées à ce pays mais aussi à la conjoncture économique internationale, on doit également y déplorer un glissement vers la droite de l'électorat, un arrêt, que j'espère provisoire, du processus de réforme ainsi qu'un renforcement de la politique de déstabilisation de l'Afrique vis-à-vis de ses voisins. Nous restons cependant convaincus que le dialogue entre les différentes parties en présence dans ce pays est une condition indispensable et nécessaire en vue d'une résolution du problème sud-africain.

*

*

*

L'après-midi, nous avons quitté les vastes exposés politiques et les conflits qui agitent notre planète pour nous pencher sur notre patrimoine commun qu'est tout d'abord notre pays et notre environnement. Le Directeur de l'Office national suisse du tourisme (ONST), M. Leu, et ses collaborateurs ont présenté les différentes tâches de leur organisation, ses moyens ainsi que les actions principales des prochaines quatre années. Ils soulignèrent le rôle de nos postes pour la promotion du tourisme suisse, rôle qui est d'au-

tant plus important que des études récentes montrent que la compétitivité de la place touristique suisse a baissé. Beaucoup reste à faire, notamment en ce qui concerne son image à l'étranger, je citerais, par exemple, la promotion de la connaissance de notre culture. La discussion montra que ces actions de promotion ne doivent pas se limiter à l'étranger : elles doivent également viser le front intérieur, en protégeant notre place touristique, notamment notre paysage.

Les propos de M. Leu, le Directeur de l'Office national suisse du tourisme, allaient dans le sens des idées que mon collègue, le Conseiller fédéral Cotti, devait nous présenter dans son exposé magistral sur les problèmes de l'environnement qui ont pris, au cours des années 80, une ampleur politique encore jamais vue auparavant. La population est sensibilisée à ces questions. Il importe cependant à cet égard d'éviter les réactions émotionnelles tout autant que de cautionner les milieux qui auraient tendance à sous-estimer la portée de ces problèmes. On peut les résoudre, à condition de les embrasser dans leur ensemble, ce qui implique des réflexions de caractère technique, certes, mais aussi moral et politique. Il n'existe pas de contradictions fondamentales entre les intérêts de l'économie et de la protection de l'environnement; les oppositions qui existeraient dans des cas concrets doivent trouver des solutions pragmatiques. Les votations populaires à venir nous diront dans quelle mesure notre peuple se montre disposé à consentir des sacrifices à ce propos.

Notre politique de l'environnement est caractérisée par une manière de procéder pragmatique et une approche pas à pas. Des instruments économiques (moyens monétaires d'incitation ou de dissuasion) devront être introduits dans le système nécessaire de normes et de prescriptions. Les cantons, enfin, jouent un rôle central dans ce domaine en raison du système fédéral de la Suisse.

- 5 -

Une coopération intense avec nos voisins directs, en Europe et dans le monde, s'avère indispensable, et le grand nombre d'instruments de coopération qui existent doivent être utilisés au mieux. Le développement de nos liens avec la CEE revêt ici une importance particulière et, dans cette perspective, nous devons parvenir à des solutions fondées sur des stratégies communes. Des initiatives suisses, ou coparrainées par la Suisse, notamment en matière de réduction des émissions de soufre et d'oxydes d'azote et de contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux, se sont d'ores et déjà traduites, en partie, par la conclusion de conventions internationales.

Les pays industrialisés endossent également une certaine responsabilité quant aux effets que leur coopération avec les pays en développement déploie sur l'environnement. L'on constate toutefois des attitudes très différentes, parmi les pays en développement, lorsqu'il s'agit de soumettre des projets de coopération à une étude d'impact sur l'environnement. La Suisse pourrait contribuer à sensibiliser ces pays en soutenant des mesures de formation.

Les aspects de l'environnement sont devenus une composante de la politique extérieure. Le DFAE est chargé de la coordination de la représentation de la Suisse pour cette partie également de notre politique étrangère. Nos postes à l'extérieur ont pour tâche à la fois de faire comprendre dans leur pays de résidence les vœux et les intentions de la Suisse dans le domaine de l'environnement et d'attirer notre attention sur les développements et les ébauches de solutions dont ils ont connaissance dans leur pays de résidence.

* *
*

Une séance a également été consacrée à la problématique de l'invitation en Suisse de journalistes étrangers. Il s'est agi avant toute chose de la présentation d'une nouvelle conception pour ces invitations qui servira à nos postes et qui permettra de changer les instructions existantes.

* *
*

Hier, mercredi, votre attention s'est concentrée sur trois thèmes primordiaux qui sont au centre même de nos préoccupations. C'est dans le cadre de trois séminaires que vous avez abordé les questions suivantes:

1. La guerre Iran-Irak et le fondamentalisme islamique
2. L'Europe, les USA et le Japon
3. La problématique du désarmement, les relations avec les Neutres et les Non-Alignés.

Je n'ai malheureusement pas pu assister à ces séminaires car je présidais la séance du Conseil fédéral. On peut en retenir les conclusions suivantes:

1. Séminaire sur la guerre Iran-Irak et le fondamentalisme islamique

Non seulement le conflit entre l'Iran et l'Irak ne laisse entrevoir pour le moment aucun espoir de solution immédiate, mais encore il est de nature à se prolonger. La Résolution 598 du Conseil de Sécurité n'aura pour effet que de permettre au Secrétaire général des Nations Unies de poursuivre ses efforts, alors que toutes les autres tentatives de médiation n'ont abouti à aucun résultat.

Le conflit s'est étendu au cours des derniers mois, marqué par une tension accrue dans le Golfe, qui pourrait même déboucher sur un affrontement direct entre les Etats-Unis et l'Iran. Cette tension est due à différents facteurs étrangers au conflit. Suite à la rivalité des super-puissances dans la région, les Etats-Unis ont engagé leur flotte pour marquer leur présence et protéger la libre circulation des navires.

La répression sanglante de la manifestation des pèlerins iraniens à La Mecque et la rupture des relations diplomatiques entre Téhéran et Paris ont aggravé la situation. L'Union Soviétique, elle, est parvenue à renforcer discrètement sa présence dans la région et semble même être accueillie comme facteur stabilisateur par certains pays du Golfe, notamment le Koweït. Quant à l'Europe, force est de constater que malheureusement le Vieux Continent n'est pas en mesure de jouer un rôle actif en faveur de la paix dans cette région, soit à

- 7 -

cause de la trop fragile solidarité entre Européens, soit par manque de volonté de s'engager indépendamment des Etats-Unis.

L'Iran, qui dépend pour sa survie de la libre circulation dans le Golfe pour l'exportation de son pétrole, poursuit une stratégie dans le conflit qui évite, du moins pour le moment, tout affrontement direct avec d'autres Etats. Ainsi Téhéran - contrairement à l'image donnée par la presse - n'a fait que réagir aux derniers développements du conflit.

Le fondamentalisme chiite a certainement eu un impact sur les événements au Liban, où l'action militaire d'Israël contre les Palestiniens et Amal a créé un vide politique. Dans d'autres régions du Moyen-Orient ainsi qu'en Afrique noire cet impact ne doit pas être surestimé. Il ne se concrétise pas tellement par une action directe de Téhéran, mais plutôt par l'attraction exercée par les idées intégristes, au niveau de l'activisme, sur l'opposition politique de certains pays de la région. En Afrique noire, où l'équation islamique qui identifie Etat avec religion n'a jamais existé, l'influence du fondamentalisme reste encore modeste.

Je suis heureux de constater que la discussion qui s'est faite dans ce séminaire a réitéré l'importance de la neutralité dans notre attitude envers cette région troublée. Cette politique, qui est bien comprise par toutes les parties au conflit, nous permet de maintenir de bonnes relations avec les pays concernés, sans toutefois nous protéger du terrorisme, comme l'a montré le détournement de l'avion d'Air Afrique en juillet. Je remercie à cet égard M. Babey du Ministère public de sa participation au séminaire et de son exposé où il nous a décrit les menaces terroristes qui pèsent contre nos ambassades, notamment celle de Beyrouth, contre les avions de Swissair, voire même contre des objectifs situés sur notre territoire. Il est évident que si des agents diplomatiques de certains pays devaient participer à des actes terroristes dirigés contre la Suisse, comme cela a déjà été le cas à l'encontre d'autres pays, nos relations avec les pays responsables seraient immédiatement remises en question. Nous prenons ces menaces très au sérieux et je puis vous assurer que toutes les mesures possibles seront prises afin de protéger nos ambassades et leur personnel à l'étranger, comme nous l'avons déjà fait pour notre ambassade à Beyrouth.

Séminaire : Europe - EUA - Japon

Les participants à ce séminaire ont pu s'entretenir longuement sur les relations entre trois acteurs importants du monde d'aujourd'hui, à savoir l'Europe, les EUA et le Japon mais aussi de l'Asie plus généralement, ce qui complétait utilement mes propres remarques liminaires de mardi. Si l'on se doit de constater que les EUA sur un plan économique, commercial et technologique se sont tournés, au cours de ces dernières années, vers la région du Pacifique et vers le Japon plus particulièrement, il serait cependant erroné de penser que ceci est le signe d'une indifférence croissante à l'égard de l'Europe. Il n'y a là pas nécessairement une alternative mais bien plus un phénomène de complémentarité. Les liens traditionnels aussi bien au niveau historique et culturel que dans le domaine de la sécurité qui lient les EUA à l'Europe sont et restent intenses et ce, malgré l'existence de nombreux malentendus. A l'évidence, l'Europe communautaire qui, trop souvent, est confondue avec l'ensemble de l'Europe, souffre dans ses relations avec les EUA, mais surtout avec le Japon, de sa diversité et de ses contraintes internes. Elle n'est pas, tout au moins dans le domaine commercial, un véritable rival pour ce pays hermétique qu'est le Japon. Ce dernier, manifestement, privilégie ses relations à la fois économique, financière et politique avec les EUA, avec lesquels il est condamné à s'entendre. Son autre grand centre d'intérêt se trouve dans la région du Pacifique où sa présence massive n'est d'ailleurs pas, pour des raisons essentiellement historiques, toujours appréciée. On est ainsi encore loin de voir naître dans cette partie du monde les prémices d'une intégration économique telle qu'on la connaît en Europe.

Si l'on constate que les relations entre ces trois protagonistes s'institutionnalisent de plus en plus, il est cependant utile de rappeler les risques d'une telle évolution tout particulièrement au regard d'une marginalisation croissante d'autres acteurs importants de la scène internationale.

La Suisse, que l'on ne distingue pas toujours, dans certaines parties du monde, de la Communauté européenne, ne peut, à l'évidence, s'aligner sur un de ces trois grands acteurs. Elle doit ainsi poursuivre, notamment dans le domaine commercial, une politique à caractère universel.

3. Problématique du désarmement; Relations N+N

Dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement, nous avons centré notre attention sur la sécurité en Europe, en abordant plus spécifiquement les questions relatives à la CSCE et à un éventuel accord américano-soviétique sur les euromissiles nucléaires INF.

Il faut tout d'abord retenir que la réunion de Vienne risque d'être décisive pour l'avenir d'un processus de la CSCE qui soit équilibré dans tous les chapitres de l'Acte final. Il nous faut absolument veiller à ce que la CSCE ne se dénature pas en se transformant en une enceinte essentiellement vouée aux questions de sécurité et de désarmement. Ce sont les problèmes afférant à ce qu'on appelle la dimension humaine qui sont la raison d'être première de la CSCE. Le désarmement peut se faire, et s'est fait jusqu'ici, ailleurs. En revanche, la dimension humaine a besoin de la CSCE, et inversement.

C'est d'ailleurs une des raisons, pour lesquelles nous sommes en faveur d'une négociation sur la stabilité et des réductions conventionnelles, qui se déroule en dehors du cadre strict de la CSCE. En outre, il est parfaitement normal que ce soit les alliances militaires au potentiel considérable qui soient les premières à convenir de réductions. Selon toute vraisemblance, les événements devraient venir corroborer cette façon de voir, qui a toujours été la nôtre. On s'achemine donc vers deux forums, l'un à 35, au sein de la CSCE, sur l'élargissement des mesures de confiance, et l'autre à 23, sur la stabilité conventionnelle. Le lien de ce dernier avec la CSCE reste encore à définir. Afin d'être à tout moment à même de juger de l'impact des négociations sur notre sécurité, nous nous engageons en faveur d'un lien qui permette une information régulière et le cas échéant, des consultations, ainsi que la possibilité de faire part de notre disponibilité en matière de vérifications.

Au sein des N+N, le point de savoir s'il fallait ou non participer aux négociations sur la stabilité conventionnelle a particulièrement mis en évidence la difficulté à maintenir la cohésion du Groupe. Les situations stratégiques les concepts de défense et

- 10 -

les perceptions de la menace n'étant pas les mêmes, il n'est pas aisé d'aborder de manière commune les problèmes sensibles relevant de la sécurité. Néanmoins, il n'y a pas encore là matière à prendre la décision de sortir du Groupe. Notre influence au sein de ce dernier n'est pas des moindres; nous pouvons l'utiliser pour combattre les positions les plus extrêmes qui y sont parfois représentées; enfin le rôle amplificateur du Groupe n'est pas à négliger, par rapport à une situation où nous devrions défendre tout seuls notre point de vue.

Les discussions sur la stabilité conventionnelle prennent d'autant plus d'importance que la probabilité qu'Américains et Soviétiques s'entendent sur un accord INF augmente. Que penser d'un tel accord qui devrait éliminer tout missile nucléaire entre 500 km et 5000 km de portée? Nous le savons, les avis divergent. D'un côté, nous assisterions à un renversement de tendance, car pour la première fois on signerait non un accord de limitations, mais de réductions; ces dernières seraient asymétriques et, sans signifier encore une dénucléarisation de l'Europe, feraient disparaître la menace des SS-20 soviétiques. D'un autre côté, l'abolition d'un pan entier d'armements affaiblit la crédibilité de la réponse graduée de l'OTAN et, dans une mesure correspondante, le caractère dissuasif de la dissuasion nucléaire occidentale. En revanche, l'URSS, grâce notamment à sa supériorité en missiles nucléaires tactiques, conserve, même après la disparition des SS-20, un choix d'escalades et d'options qui ne pourront plus être mis en brèche par l'engagement de Pershing II américains. Quel que soit le bilan positif ou négatif que l'on tire de cette analyse, il est bien évident que politiquement, les Occidentaux ne peuvent en principe rejeter cette solution qu'ils ont eux-mêmes avancée, il y a quelques années. Si l'accord devait donc être effectivement entériné, il conviendrait que les Occidentaux en tirent le meilleur parti, en reprenant, par exemple, l'initiative dans le domaine psychologique et le débat public, ainsi que dans le domaine de la négociation. Ils devraient y obtenir des réductions conventionnelles asymétriques, sans mettre toutefois en danger la capacité de riposte nucléaire tactique occidentale, ni précipiter un retrait trop important de troupes américaines, retrait dont, ne serait-ce que pour des raisons budgétaires, la menace plane toujours aux Etats-Unis mêmes.

La traditionnelle journée consacrée aux problèmes économiques s'est ouverte sur l'exposé du Secrétaire d'Etat Blankart. Il a introduit ses propos par des considérations fort intéressantes portant sur la marche des affaires dans l'administration fédérale. Il a entre autres fait part de sa vive préoccupation à la suite de diverses fuites et indiscretions qui ont été reprises par la presse. J'aimerais ici condamner catégoriquement ces actes déloyaux qui ne peuvent que porter préjudice à l'image de notre Etat et nuire à l'accomplissement des tâches qui nous sont confiées. M. Blankart a ensuite présenté un tableau des modalités d'engagement de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures face aux défis économiques qu'il a décrits.

- Confronté aux défis actuels, il est essentiel pour le Directeur de l'OFAEE de compter sur une équipe unie par la collégialité et le sens critique, intègre et cohérente.
- La réorganisation de l'Office a été conduite suite à sa transformation de Division du commerce en Office fédéral des affaires économiques extérieures. Elle se poursuit, par exemple, grâce à la création d'un Service informatique et d'un poste pour les questions fondamentales de politique économique extérieure.
- Les tâches principales sont l'Uruguay-round et le processus d'intégration européenne.
- Le succès de l'Uruguay-round est vital pour notre économie. Le Round aura aussi des conséquences pour notre agriculture. Mais il s'agit surtout de résoudre la crise d'un système.
- Nos relations avec les CE sont tout aussi vitales. L'élargissement de la Communauté en termes de membres et de compétence entraîne une complexité des procédures de décisions communautaires. Il faudra plus que jamais veiller à éviter la discrimination et la marginalisation.
- L'AELE pourrait subir des départs et une perte de substance. Néanmoins, la question d'une adhésion de la Suisse à la CEE ne peut se poser tant que l'on entend maintenir intangibles nos particularités.

M. Kind, Directeur suppléant de l'OFIAMT, a parlé de la Suisse en tant que lieu d'implantation pour l'industrie.

En 1978, l'OFIAMT a été chargé par l'Assemblée fédérale instituant une aide financière en faveur des régions dont l'économie est menacée de soutenir les régions monostructurées de notre pays, et plus particulièrement les régions horlogères jurassiennes, dans leurs efforts pour restructurer et renforcer leur économie. En collaboration avec les cantons, l'OFIAMT a jusqu'ici accordé son appui à 322 projets, qui ont permis de créer près de 6'000 nouvelles places de travail. 141 projets correspondent à des innovations, 63 sont des créations de nouvelles entreprises indigènes et 78 implantations proviennent de l'étranger.

Eu égard au développement rapide de la technologie, aux mutations structurelles continues et aux interrelations croissantes au sein de l'économie mondiale, la Suisse est intéressée par les transferts de technologie, la collaboration entre entreprises et par la création de nouvelles entreprises. Au premier plan figurent les principales nations industrielles d'Europe, ainsi que les USA, le Japon et les nouveaux pays industrialisés d'Asie du Sud-Est. Jusqu'à présent, ce sont avant tout les cantons qui se sont efforcés de faire de la publicité pour la Suisse en tant que lieu d'implantation. L'expérience a cependant montré qu'une présentation mieux coordonnée, avec la participation de la Confédération, serait utile et souhaitable.

C'est pourquoi, au cours des années à venir, l'OFIAMT collaborera dans une plus large mesure et de manière plus systématique avec les cantons lors de la recherche de nouvelles implantations d'entreprises étrangères. Pour cela l'OFIAMT a besoin du soutien de nos ambassades et de nos consulats, en particulier afin de lier des contact plus étroits et plus fructueux avec les milieux économiques des pays dont les entreprises peuvent entrer en ligne de compte pour un projet d'implantation en Suisse.

* *
*

Puis vous vous êtes répartis dans trois séminaires dont les thèmes portaient sur :

1. Le GATT
2. La politique méditerranéenne de la CE et la Suisse
3. Financement et développement.

1. Séminaire GATT

Le séminaire consacré au cycle de négociations le plus complexe que le GATT ait jamais connu dans ses 40 ans d'existence, le cycle d'Uruguay, a permis de dégager des conclusions au niveau politique et de la stratégie, au niveau des thèmes de négociation et au niveau opérationnel:

Au niveau politique et de la stratégie il est apparu que l'intérêt suisse à un renforcement, à une adaptation et à un élargissement du système commercial mondial est tout particulièrement crucial à un moment où notre pays fait face au défi d'une participation à la création d'un espace économique européen plus dynamique et plus homogène. L'un ne va pas sans l'autre.

La justesse de la stratégie suisse de négociation a été confirmée. Celle-ci est basée d'une part sur la nécessité de maintenir les "grands" (USA-CEE-Japon) dans une négociation dont ils seraient parfois tentés de vouloir se passer et qui ne peut aboutir qu'avec leur participation active, et d'autre part, de développer et de tirer parti de la communauté d'intérêts qui existe entre parties contractantes, développées ou en développement, de petite et moyenne dimension. Cette communauté d'intérêts est fondée sur le besoin ressenti de renforcer l'"arme des règles" par rapport à "l'arme de la puissance".

- 14 -

Au niveau des thèmes de négociation, ce sont les domaines du renforcement et de l'élargissement des règles (articles du GATT et mesures de sauvegarde), la protection des droits de propriété intellectuelle, le règlement des différends, y compris l'arbitrage, les services et la négociation sur le commerce des produits agricoles qui ont été définis comme prioritaires pour la Suisse.

Au niveau opérationnel, le rôle de nos postes dans le cadre de la négociation a pu être précisé. Le séminaire sur le GATT de notre Conférence a ainsi pleinement rempli son rôle de catalyseur d'idées et je remercie tous ceux qui y ont activement contribué.

2. Séminaire sur la politique méditerranéenne de la CE et la Suisse

La politique méditerranéenne globale de la CE a des effets sur les relations de la Suisse avec cette région importante du point de vue économique et politique. Cela est aujourd'hui particulièrement vrai pour l'accord de libre-échange en vigueur entre la CEE et Israël qui a pour effet que l'accès au marché israélien est, pour une gamme considérable de produits, plus favorable pour les produits d'origine communautaire que pour les produits suisses. On ne peut, au stade actuel, pas non plus exclure une réactivation de l'accord d'association CEE - Turquie ce qui exige à temps une réflexion sur une réaction adéquate des pays de l'AELE dans une telle situation.

Les buts principaux du séminaire étaient

- une évaluation de l'importance économique et politique de la politique méditerranéenne de la CE et de ses effets sur des pays tiers comme la Suisse
- un examen critique des différentes options contenues dans le papier à disposition des participants pour résoudre les problèmes qui se posent aujourd'hui à l'exportateur suisse sur le marché israélien.
- une réflexion sur de possibles nouvelles formes de coopération entre la Suisse et les pays du bassin méditerranéen, éventuellement en coordination avec les pays de l'AELE.

3. Financement et développement

Les procédures d'application de nos mesures de coopération économique et commerciale dans le cadre de la coopération au développement et l'appréciation de nos mesures face à celles de la concurrence étrangère ont été le sujet principal du séminaire Finances et Développement. Le caractère prioritaire de développement de ces financements a été réaffirmé. Cette finalité des fonds disponibles impose des limites claires quant à leur utilisation à des fins commerciales. Notre industrie d'exportation est souvent confrontée à une concurrence déloyale due au fait que certains gouvernements étrangers ne sont pas aussi scrupuleux que nous dans l'utilisation de leurs aides au développement. Les ambassades sur le front sont les premières à affronter des industriels suisses qui ne comprennent pas la discrétion et les scrupules de Berne face aux machinations financières de leurs concurrents.

Cependant notre politique de ne pas utiliser les fonds de développement à des fins commerciales n'est pas seulement dictée par des principes de développement et par notre politique économique et commerciale libre-échangiste. Elle est également dans l'intérêt économique bien compris de la Suisse. La Suisse ne peut - vu ses moyens limités - participer à une guerre de financements.

Si cela est de peu de consolation à un représentant suisse à l'étranger qui vient de perdre un contrat, cette politique suisse est cependant généralement mieux comprise par sa direction en Suisse et par l'industrie suisse dans son ensemble qui la soutient.

En tenant compte de cette liberté de manoeuvre plus étroite nous devons nous efforcer d'autant plus d'engager nos instruments dans le cadre existant d'une manière optimale ce qui présume une étroite coopération entre notre économie, la centrale et nos portes à l'extérieur.

Enfin, mon collègue, le Conseiller fédéral Delamuraz, a, dans un brillant exposé, parlé de l'économie suisse face à un monde en mutation.

1. L'exposé du Conseiller fédéral Delamuraz a porté sur
 - . l'appréciation générale de l'environnement économique international et de la situation économique suisse,
 - . l'attitude suisse face aux mutations de l'environnement économique international et
 - . un aspect particulièrement brûlant: les orientations qu'il convient de donner à la politique agricole suisse.
2. Au plan international, il a constaté que les risques d'instabilité monétaire restaient considérables, ce qui freine l'investissement. Les exigences d'ajustement restent gigantesques.

Au plan suisse, l'économie s'est étonnamment bien comportée, ce qui est dû en particulier à l'extraordinaire accroissement, en termes réels, de l'investissement en équipements. On constate que l'économie suisse a tendance à réorienter ses activités en termes de clients (pays développés) et de secteurs (services).

3. Ceci a des conséquences sur l'engagement de la Suisse vis-à-vis de l'étranger (engagement qui doit rester universel): outre la politique européenne, qui a fait l'objet d'un séminaire récemment, renforcement de l'engagement avec l'Amérique du Nord, le Japon, les pays en développement.

De plus, la Suisse est bien placée pour utiliser sa liberté de manoeuvre et sa crédibilité dans les enceintes multilatérales, en particulier au GATT.

4. La politique agricole dans ce contexte garde ses spécificités (qui ne sont pas propres à la Suisse, mais propres à l'agriculture). Des négociations sont engagées, tant à l'OCDE qu'au GATT. Il y a donc effectivement dilemme entre "notre obligation légale" d'assurer des revenus paritaires et les efforts, entamés sur le plan international, de réduire progressivement le soutien à l'agriculture.

Il faudra trouver des solutions qui témoignent de la solidarité de l'agriculture vis-à-vis des autres branches de l'économie suisse dans son propre intérêt, si elle veut que la prospérité, dont son maintien dépend, soit préservée.

5. En conclusion, la Suisse est bien armée, à quelques exceptions près, pour faire face aux défis économiques extérieurs. Toutefois, il faut que la Suisse tout entière soit prête à associer le maintien de ses valeurs et de ses activités à un intérêt, une compréhension et une adaptabilité envers l'étranger.

Je ne voudrais pas clore cette Conférence sans vous rappeler que dès lundi et pour trois jours se tiendra le premier Séminaire de Gerzensee pour Chefs de mission. Il sera consacré à la place financière suisse. A l'occasion de cette première, une vingtaine d'entre vous seront confrontés aux mutations profondes que connaît actuellement l'environnement bancaire et financier international. Des orateurs de tout premier choix aborderont les principaux paramètres de cette évolution qui affecte, souvent très directement, notre pays et ceci non seulement sous l'angle de notre compétitivité mais également de notre souveraineté et de notre image. Dès lors, les facteurs qui sous-tendent cette évolution constituent autant de paramètres qui, alliés aux volets politique, économique et juridique doivent appartenir aux fondements de notre politique étrangère. Je souhaite un très grand succès à cette manifestation qui, je l'espère, sera le début d'une longue série de séminaires à haut niveau.

Enfin: Réunion des épouses

Pour la deuxième fois depuis 1985, les femmes de nos chefs de mission se sont réunies à l'occasion de la Conférence des ambassadeurs. Elles ont discuté avec les représentants du Secrétariat général, et, lors d'une séance à huis clos, de problèmes d'éducation des enfants, de la santé, des possibilités de travail ainsi que du droit de vote par correspondance des épouses de nos agents en poste à l'étranger. Le Parlement sera sous peu appelé à se prononcer sur la révision de la loi relative à ce dernier objet.

- 18 -

Les épouses se sont prononcées à l'unanimité sur le principe de la création d'une organisation suisse d'épouses des agents de notre Département et ont constitué un groupe de travail préparatoire à cet effet. A l'instar de celles qui existent déjà sous différentes formes dans pratiquement tous les pays membres des CE et de l'AELE, cette organisation aura pour tâche principale la défense de leurs intérêts. Elle servira notamment d'interlocuteur à la Direction administrative et du service extérieur.

C'est sur cette note agréable - puisqu'il s'agit de nos épouses - que j'aimerais clore cette rencontre 1987.

Merci d'avoir participé aux débats, d'y avoir contribué en y apportant vos commentaires, en nous donnant vos avis et nous faisant part de vos expériences. Tout cela est pour nous, à Berne, un enrichissement, une manière de mener un dialogue entre vous, au loin, et nous, ici, dialogue si nécessaire à la bonne marche de ce Département, unique, comme on le sait, par l'attachement, l'engagement, le dévouement de chacun d'entre vous, tant sur le front qu'à la centrale. Merci.